

Madame, Monsieur,

Depuis de nombreuses années, notre établissement offre la possibilité aux élèves qui le souhaitent de suivre la préparation aux examens de Cambridge.

Ces cours ne sont pas destinés à rattraper un niveau fragile en anglais. Ils s'ajoutent à l'emploi du temps et au travail de la semaine, ce qui exige donc une bonne organisation et des résultats solides dans toutes les matières. Les candidats doivent faire preuve d'une réelle motivation. Nous attendons d'eux une implication forte (un travail personnel entre deux séances est demandé) et un comportement exemplaire : le règlement du lycée quant au travail et au comportement s'applique aussi pendant ces séances.

Niveaux visés pour le lycée : B1 (2^{nde}) B2 (1^{ère}) et C1 (Tle)

Les élèves ayant obtenu le A2 au collège peuvent s'inscrire en B1, les élèves de collège ayant obtenu le B1 grade A peuvent s'inscrire en B2 dans la limite des places disponibles. Pour le B2, la priorité est donnée aux élèves n'ayant pas choisi spécialité anglais en 1^{er}. Le niveau C1 est réservé aux élèves de terminale spécialité ou ceux de première qui ont obtenu Grade A ou B au B2.

Durée de la formation : environ 20 séances de 1h30, le mercredi après-midi de 12h30 à 14h pour le B1 et B2 et de 14h à 15h30 pour le C1. Les horaires peuvent changer en fonction des effectifs.

Tout élève est automatiquement inscrit à l'examen sauf avis contraire explicite.

Coût (à titre indicatif) en 2025/2026 **des droits d'inscription** à l'examen (reversés intégralement à Cambridge) :
B1= 147 euros B2= 250 euros C1= 260 euros.

A ces droits d'inscription s'ajoutent le coût de la formation, selon le quotient familial, soit un **coût total allant de 194 à 374 euros** selon les catégories.

Pour les inscriptions, les élèves pourront remplir un formulaire à la rentrée, après avoir pris connaissance de leur emploi du temps. Il devra nous être retourné avant le vendredi 19 septembre 2026. Coupon à rendre aux **éducateurs** du niveau.

Attention : toute inscription entraîne automatiquement le prélèvement du coût de la formation. Aucune désinscription n'est possible.

Les préfets du lycée sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

Contact : standard@sainte-marie-lyon.fr